



Vendredi 11 janvier 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

La DSAS engage un nouveau pharmacien cantonal

Laurent Médioni sera le nouveau pharmacien cantonal fribourgeois à partir du 1er avril 2008. Ce spécialiste du domaine du contrôle des stupéfiants reprendra le flambeau après le départ à la retraite de Jean a Marca, resté durant 27 ans au service de la DSAS.



Le nouveau pharmacien cantonal, intégré au Service de la santé publique, assurera son activité à 70%. Il sera en particulier chargé de la surveillance des quelque 69 officines publiques et 14 drogueries du canton.

Durant son parcours professionnel, Laurent Médioni a touché à diverses facettes du métier de pharmacien. Successivement pharmacien d'officine, pharmacien hospitalier et pharmacien cantonal neuchâtelois, il quitte cette dernière activité après 5 ans, cédant à l'appel de l'administration fédérale.

Engagé par l'Office fédéral de la santé publique, ce Fribourgeois d'origine se voit alors confier la réorganisation du contrôle des stupéfiants destinés à une utilisation médicale, dont la responsabilité incombe aux cantons. L'informatisation du contrôle qu'il met en place facilitera grandement le travail effectué par ces derniers. En 2002, la Confédération crée l'institut suisse de produits thérapeutiques SWISSMEDIC. Laurent Médioni devient alors chef de projets au sein de cette nouvelle structure fédérale, fonction qu'il exerce jusqu'à aujourd'hui.

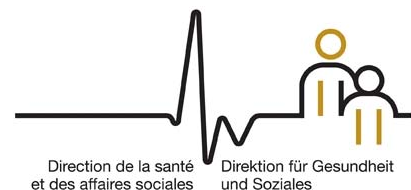
Ses diverses activités professionnelles, son expérience en tant que pharmacien cantonal neuchâtelois et sa personnalité ouverte et communicative ont convaincu la DSAS de porter son choix sur Laurent Médioni pour le poste de pharmacien cantonal. Dans le cadre de sa nouvelle fonction, il sera chargé en particulier de surveiller et d'inspecter la distribution, le marché, les lieux de dispensation des médicaments auprès des entreprises, des pharmacies, des drogueries, des hôpitaux et autres institutions telles que les établissements médico-sociaux. Parmi ses activités futures figurent également l'application des dispositions légales en matière de produits thérapeutiques et le contrôle global de distribution, prescription et dispensation des stupéfiants légalement et médicalement autorisés.

CONTACTS ET INFORMATIONS

Service de la santé publique, M. Patrice Zurich, chef de service, tél. 026 305 29 21 (9h00-11h00)

M. Laurent Médioni, tél. 078 824 32 08 (09h00-11h00)

Direction de la santé et des affaires sociales, Claudia Lauper, conseillère scientifique, tél. 026 305 29 04 – 079 347 51 38



Retrouvez les communiqués de presse sur le site internet de la Direction de la santé et des affaires sociales <http://admin.fr.ch/dsas/>